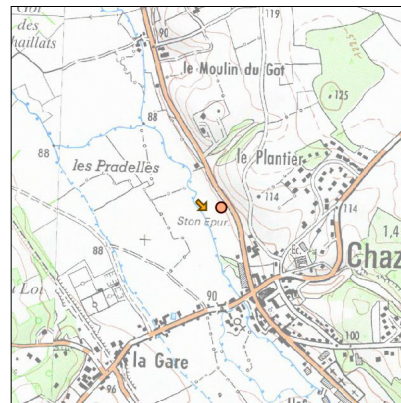
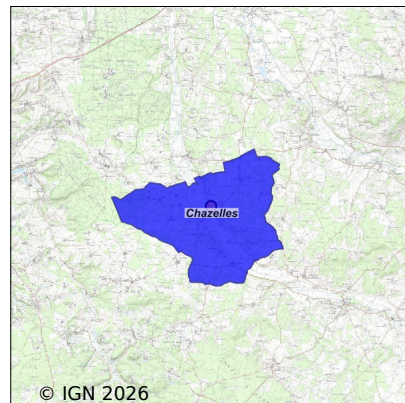


Système d'assainissement 2024

CHAZELLES



Station : CHAZELLES

Code Sandre	0516093V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE CHAZELLES
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 1991
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	600 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	36 Kg/j
Charge nominale DCO	-
Charge nominale MES	42 Kg/j
Débit nominal temps sec	90 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	494 792, 6 509 050 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Bandiat

Chronologie des raccordements au reseau

Raccordements communaux

100% de Chazelles depuis 1964

Observations SDDE

Systeme de collecte

Le reseau est de type separatif et il comprend 3 postes de refoulement non telesurveilles.

Le fonctionnement du reseau apparait convenable.

Aucuns travaux nont ete portes a la connaissance de Charente Eaux en 2024.

Deux nettoyages complets des postes de relèvement ont ete realises par la SAUR (12/07 et 10/10).

Daprs les donnees debitmetriques, estimees en entree de station, le reseau de collecte apparait peu impacte par des apports deaux claires parasites.

Conseille :

Il est recommande de :

- Faire contrler annuellement les armoires electriques des postes par un organisme de verification accredite (APAVE, DEKRA, ou autre).
- Contrler le fonctionnement des postes du reseau une a deux fois par semaine.
- Noter les index des compteurs des pompes une fois par semaine et contrler les temps de pompages entre chaque passage.
- Nettoyer regulierement les parois des postes et les poires de niveau de gestion des pompages (frequence a moduler en fonction de letat dencrassement constate).

Station d'epuration

Le fonctionnement et les performances epuratoires de la station sont satisfaisants.

La charge hydraulique moyenne annuelle estimee en 2024 est de 54%.

Lors du bilan d'auto-surveillance reglementaire annuel de 2024 (temps sec nappe basse), la station a fonctionne a :

- 44% de sa charge hydraulique
- 58% de sa charge organique (charge en DBO5).

Les resultats analytiques et les rendements epuratoires etaient satisfaisants et conformes aux normes de rejet de la station.

Durant les visites tests realisees en 2024, la qualite de leau traitee et le fonctionnement de la station etaient globalement satisfaisants.

L'entretien et exploitation de la station sont convenables.

Conseille :

Faire contrler chaque annee l'armoire electrique de la station par un organisme de verification accredite (APAVE, DEKRA, ou autre).

Vidanger le panier degrilleur une a deux fois par semaine et le remettre en place apres chaque nettoyage.

Remplacer le panier degrilleur par un degrilleur automatique pour faciliter et securiser l'exploitation du poste d'entree.

Realiser le suivi analytique du rejet (tests NH4 et NO3) une fois par semaine notamment en periode d'etiage.

Equiper le trop plein du poste en tete d'une mesure de temps de deversement (obligation reglementaire).

Installer un module de telesurveillance dans l'armoire electrique pour securiser le fonctionnement de la station.

Renouveler la roue du pont racleur du clarificateur (demande de dis realisee).

Contrler l'inversion automatique des pompes de recirculation et renouveler le telerupteur si necessaire (Temps de marche anormalement different entre les deux pompes).

IMPACT MILIEU RECEPTEUR

Les effluents traités sont déversés dans le Bandiat.

Sous produits

La production de boues estimée en 2024 est de : 4.05 T de Matières Sèches (Concentration boues clarificateur prise en compte : 8 g/l et débit pompe extraction 20 m3/h).

Le ratio boues produites par rapport à la quantité de DBO5 éliminée est correct (0,55).

En 2024, les boues liquides de la station ont été transférées vers la filière boues (filtres à macrophytes) de la station de La Rochefoucauld en Angoumois. Une convention entre les 2 collectivités a été établie au préalable. Une analyse des boues est réalisée avant chaque transfert (paramètres matières sèches + éléments traces métalliques) et un suivi des dépotages est effectué par Charente Eaux.

3 évacuations de boues ont eu lieu représentant un volume de 210 m3 de boues liquides et 4.02 T de matières sèches transférées.

Les déchets de dégrillage évacués vers la filière « ordures ménagères » n'ont pas été quantifiés en 2024.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	40 m3/j	44 %			40 m3/j	
DBO5	20,8 Kg/j	58 %	520 mg/l	99 %	0,2 Kg/j	6 mg/l
DCO	44 Kg/j		1 100 mg/l	92 %	3,3 Kg/j	83 mg/l
MES	20,8 Kg/j		520 mg/l	98 %	0,3 Kg/j	7,7 mg/l
NGL	4,7 Kg/j		118 mg/l	93 %	0,3 Kg/j	8,7 mg/l
NTK	4,7 Kg/j		118 mg/l	93 %	0,3 Kg/j	8,5 mg/l
PT	0,6 Kg/j		13,8 mg/l	55 %	0,2 Kg/j	6,2 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0516093V001>